

FORMATION DE TUTEURS (BESANCON)

Référence : 21-25-020

Thématique : Formation-Management

Objectif

Connaître la législation.

Acquérir des méthodes et des outils pédagogiques facilitant la transmission de savoirs.

Public

Chef d'entreprise, conjoint, créateur/repreneur d'entreprise, demandeur d'emploi, salarié.

Programme

- Connaître l'apprentissage et leurs acteurs.
- Accueillir et intégrer l'apprenti dans l'entreprise.
- Apprendre à évaluer l'apprenti.
- Permettre au maître d'apprentissage : de réfléchir sur sa propre pratique, de définir les rôles et responsabilités du maître d'apprentissage.

Journée 1 :

- Rappel réglementaire et législatif du contrat en alternance
- Les différents dispositifs d'accompagnement en amont du contrat d'apprentissage (CAD, PAVA, ARCA, ...)
- Rôle, responsabilité et qualité du tuteur (les grandes missions)
- Recrutement et accueil de l'apprenant : conduire un entretien de recrutement, importance de son intégration dans l'entreprise

Journée 2 :

- La transmission de compétences
- Repérer les objectifs de formation à partir du référentiel de formation
- Réfléchir aux situations de travail à mettre en œuvre
- Intervention du CFA : le carnet de liaison, le lien CFA/MA, le référentiel et son utilisation
- L'évaluation
- Psychologie de l'adolescent (nos représentations, des 16-25ans, nos points d'accroches avec eux, leur motivation...)
- Apports théoriques sur l'adolescence et la motivation
- Communication

Moyens pédagogiques et techniques d'encadrements

- Formateur spécialisé dans le domaine d'intervention et sélectionné par la CMA.
- Séance de formation en salle
- Effectif de 6 à 12 stagiaires
- Apports théoriques et mise en pratique.

Suivi et évaluation de l'action de formation

Évaluation formative tout au long du stage- Feuille d'émargement - Attestation de stage.

Coût de la formation

Les chefs d'entreprise artisanale, les conjoints collaborateurs versent uniquement le droit d'inscription (75 euros)



[voir les conditions générales de vente.](#)

Ces coûts peuvent être pris en charge par les financeurs de la formation et/ou par votre Compte Personnel de Formation. Des offres promotionnelles peuvent vous être proposées par nos services, sous certaines conditions.

Votre conseiller Chambre de métiers vous aide dans vos démarches et vous accompagne dans le montage du dossier de prise en charge de la formation.

Renseignez-vous en cliquant sur « Être rappelé » en bas de la fiche.

Réservez dès maintenant votre place

Attention, les places à nos formations sont limitées. Si cette formation vous intéresse, réservez votre place directement en ligne ci-dessous.

Chambre de Métiers et de l'Artisanat Région Bourgogne Franche Comté

N°SIRET : 130 026 073 00010

N° déclaration d'activité formation : 27 39 01242 39

(cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État)

Délivré par:

- 25 - Besançon : 101 Rue de Vesoul - 25000 BESANCON

Prochaine session en cours de programmation. Vous pouvez dès à présent nous faire part de votre intérêt en cliquant sur "Être rappelé pour en savoir plus" depuis la page descriptive de l'offre sur votre plateforme.

Tarifs:

- Tout public - contact